

## **Demande de permis unique relative à l'extension d'un poulailler à CERFONTAINE (Silenrieux)**

### **Brève description du projet**

---

<u>Projet</u> :	Maintien et extension de l'exploitation agricole existante (24500 poulets de chair et 213 bovins) par l'augmentation de 4163 places pour des poulets et 87 bovins et construction d'un nouveau poulailler de 56337 poulets de chair
<u>Localisation</u> :	Rue de la Valentinoise, 25
<u>Situation au plan de secteur</u> :	Zone d'habitat à caractère rural et zone agricole
<u>Demandeur</u> :	Jean-Michel Clause
<u>Auteur de l'étude d'incidences</u> :	EurECO

### **Contexte de l'avis**

---

<u>Date de réception du dossier</u> :	03 novembre 2016
<u>Référence légale</u> :	Article R.82. du Livre I <sup>er</sup> du Code de l'Environnement
<u>Portée de l'avis</u> :	1) Opportunité du projet au regard des objectifs définis par l'article 1 <sup>er</sup> , § 1 <sup>er</sup> , alinéa 2 du CWATUP 2) Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement

**1. AVIS SUR L'OPPORTUNITE DU PROJET**

**La CRAT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.**

Elle constate que le projet, implanté en zone d'habitat à caractère rural et en zone agricole au plan de secteur, consiste à étendre l'exploitation agricole existante.

Elle appuie tout particulièrement les mises en conformité recommandées dans l'étude et relatives à l'installation de ravitaillement en mazout agricole, au stockage de mazout du poulailler, à l'installation d'un dégraisseur sur le rejet des eaux blanches, à la collecte des jus d'ensilage ainsi qu'à la mise en place d'une zone de prise d'eau pour le nouveau puits.

**2. AVIS SUR LA QUALITE DE L'ETUDE D'INCIDENCES**

**La CRAT estime que l'étude d'incidences est de bonne qualité.**

Elle souligne la clarté du document et relève qu'il analyse de façon complète les différents domaines environnementaux.

Pour la CRAT,



Pierre GOVAERTS,  
Président